



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Acrobatik Dance est une association Loi 1901 à but non lucratif.
Le présent règlement est applicable aux adhérents d'Acrobatik Dance.
Il entre en vigueur le 2 septembre 2024, il annule et remplace tout règlement intérieur précédent.

Description de l'établissement :

Acrobatik Dance propose à ses adhérents la pratique de la pole dance et du cerceau aérien en cours collectifs ou particuliers.

Cette installation comprend :

- Une salle de cours au rez de chaussée avec vestiaire.
- Une salle de cours à l'étage avec salle de bain.

Les cours ont lieu à l'adresse suivante :

17 bis rue Gomot
63200 RIOM

Le respect des lieux, le maintien en état des installations et des équipements ainsi que la propreté dans l'enceinte de l'école est l'affaire de tous.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

INSCRIPTIONS :

- Aucun élève ne sera accepté sans inscription.
- Remplir le bulletin d'adhésion papier et créer un compte client sur notre système de réservation de cours en ligne B-Sport. Le choix du créneau hebdomadaire effectué par l'élève en début d'année est définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun changement en cours de saison **(Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours »)**.
- Pour les mineurs, l'inscription est à remplir par le représentant légal.
- Règlement de la cotisation annuelle de 20 €
- La totalité du règlement de l'abonnement choisi en indiquant au verso des chèques le nom de l'élève.

Acrobatik Dance n'engage aucunement sa responsabilité pour le cas où l'élève participerait à un cours sans assurance de responsabilité civile.

ACCÈS ET RESPONSABILITÉ - Le participant s'engage :

- A informer son professeur et le studio de tout problème physique, maladie ou blessure déjà existant(e).
- Respecter les horaires, effectuer les échauffements et les étirements pour prévenir les blessures. Tout élève se présentant avec plus de 10 minutes de retard ne sera pas accepté en cours. **Aucun remboursement total ou partiel ne sera envisagé en cas de retard de l'élève ou de son refus par l'enseignant.**
- Respecter les autres participants et les professeurs.
- A respecter le silence lorsque le cours commence (échauffement compris).
- Faire le silence lorsque le professeur parle, donne les explications et montre les figures à faire.
- A attendre la fin des explications du professeur pour exécuter les figures
- Rester toujours vigilant(e) et concentré(e) pendant l'exécution des mouvements, même ceux acquis.
- A écouter, regarder attentivement et respecter les consignes des professeurs ou invités extérieurs concernant la sécurité, l'exécution des mouvements et les figures que le participant peut effectuer ou non.
- Ne jamais effectuer un mouvement nouveau ou dangereux sans parade.
- A retirer ses bijoux avant le début du cours.
- A prendre soin du matériel, nettoyer sa pole en fin de cours et ranger correctement le matériel après utilisation.
- Ne pas s'appliquer de cosmétique gras (crème, lait ou d'huile corporelle) sur le corps avant le cours.
- L'accès au cours sera refusé en cas de maladie, blessures, d'état d'ivresse, d'emprise de drogue ou de médicaments
- Tout cours commencé devra être effectué en entier, il est formellement interdit de quitter le cours avant la fin, sauf cas de force majeure ou après avoir informé votre professeur en début de cours.
- Il est interdit de se déplacer en chaussures dans le studio. Il vous est donc demandé de retirer vos chaussures à votre arrivée et de les ranger dans les espaces prévus à cet effet au niveau de l'entrée.
- L'utilisation des téléphones portables à des fins personnelles n'est pas autorisée durant les cours. Aucun appel ni message ne seront tolérés dans la salle de cours. L'utilisation du portable est uniquement autorisée pour filmer vos performances et en mode silencieux.
- Il est formellement interdit d'ouvrir ou de fouiller dans les placards sans l'autorisation du professeur.

CONFIDENTIALITÉ :

- **Toutes les chorégraphies et figures, techniques, échauffements et tout autre contenu proposé dans les cours d'Acrobatik Dance sont la propriété exclusive de Dorothee Geselle Mollard et de ses professeurs. Tout élève fréquentant les cours d'Acrobatik Dance s'engage à ne rien diffuser en dehors de l'école et/ou à des fins rentables sans l'autorisation préalable d'Acrobatik Dance.**
- **En cas de diffusion notamment sur les réseaux sociaux, l'école et votre professeur doivent être mentionnées afin de respecter les droits de propriété intellectuelles.**

RESPONSABILITÉ :

- Acrobatik dance ne pourra être tenu responsable des accidents corporels occasionnés par la pratique de la pole dance et de tout autre discipline enseignée au sein de l'école. Acrobatik Dance ne pourra être tenu responsable des vols ou de la détérioration des effets personnels que pourraient subir les élèves, professeurs ou intervenants.
- L'accès aux cours de pole dance et d'aérien est formellement déconseillé aux femmes enceintes. La pratique de cette activité au cours d'une grossesse engage l'unique responsabilité de la pratiquante. Acrobatik Dance ne pourra être tenu responsable en cas d'accident quel qu'il soit

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Acrobatik Dance n'engage pas sa responsabilité dans le cas où un élève participerait à un cours sans assurance de responsabilité civile. En cas d'accident, de dommage causé à un tiers, de bris ou perte d'objets personnels, vous en assurerez personnellement les frais inhérents si vous n'êtes pas assuré.
- Acrobatik Dance s'engage à respecter les niveaux de cours déterminés sur le planning. Merci de respecter ces niveaux lors de votre inscription. Si le professeur estime qu'un cours n'est pas de votre niveau, il est en droit d'en refuser l'accès.
- Pour les élèves de moins de 18 ans, les parents s'engagent à signer le bulletin d'inscription, à accompagner leur enfant mineur au studio et à venir les chercher à la fin du cours. En les laissant venir et repartir seul, les parents déchargent la responsabilité de l'école en cas d'absence d'un professeur et/ou de tout problème qui surviendrait.
- En achetant une prestation à Acrobatik Dance, vous déclarez avoir pris pleinement connaissance des risques qu'engendre les activités proposées et vous les acceptez. Ainsi vous vous reconnaissez responsable de toutes conséquences qui pourraient être liées à la pratique des activités physiques dispensées par Acrobatik Dance et dégagez de toute responsabilité Acrobatik dance, les membres de son équipe ou invités externes.
- Merci de prendre connaissance de tous les emails informatifs envoyés par Acrobatik Dance provenant de l'adresse suivante : inscriptions@acrobatikdance.com et de vérifier régulièrement vos SPAMS et courriers indésirables.

LES COURS :

- Aucun spectateur ne sera admis pendant les cours. Les parents participants aux cours devront prendre leurs dispositions pour faire garder leurs enfants.
- Les spectateurs seront autorisés dans le cadre d'événement spéciaux ou de soirées à thèmes (pole party).
- À tout moment, selon la fréquentation des élèves aux différents cours, Acrobatik Dance peut décider d'un changement d'horaires afin d'apporter un meilleur fonctionnement.
- En dessous de quatre élèves inscrits, le cours ne sera pas assuré et les adhérents seront informés par mail.
- Une telle annulation pourra en particulier intervenir si moins de quatre élèves sont inscrits, en cas d'empêchement du professeur ou en cas de problème inhérent au local d'Acrobatik Dance.
- **Les cours non annulés 4h à l'avance, sont considérés comme dus. MERCI DE FAIRE ATTENTION À VOS RÉSERVATIONS.**
- L'ouverture des portes du studio se fera 5 minutes avant le début du cours.
- Les appareils photos et vidéos par téléphones portables ne sont autorisés que lors des événements privés, des « pole parties », des stages et des soirées spectacle. Ils sont tolérés pendant les cours, dans la limite du raisonnable, et à des fins d'améliorations personnelles.
- Le paiement des cours s'effectue sur place en début de séance soit en espèces, par chèque ou en chèques vacances. Possibilité de paiement en ligne en plusieurs fois (4 fois).
- L'annulation d'un cours ne peut donner droit à aucune autre compensation que le re-crédit du cours sur l'abonnement des adhérents inscrits.
- **Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».**

PERIODE DE PANDEMIE :

Dans le cas où une fermeture administrative serait imposée à Acrobatik Dance empêchant de proposer les cours en présentiels, des cours en visio seront proposés.

Compte tenu du fait que la pandémie n'est plus reconnue comme cas de force majeure, aucun remboursement ne sera proposé. Cependant, en cas de fermeture prolongée, le bureau de l'association pourrait décider un report des abonnements comme cela a pu être fait pour l'année 2020-2021.

EXCLUSIONS :

Un élève peut être exclu pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré ou dérobé.
- Comportement dangereux **non-respect des règles de sécurité en cours**.
- Propos irrespectueux envers les autres élèves.
- Les propos irrespectueux envers les professeurs visant à mettre mal à l'aise les autres participants ou les membres de l'équipe, ne seront pas tolérés et peuvent donner suite à une exclusion sans remboursement.
- Non-respect du règlement intérieur.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

- Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la signature du Bulletin d'Adhésion et du règlement intérieur par l'adhérent ou au jour de la passation de la commande par l'adhérent sur internet, par voie de paiement sécurisé.
- En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.
- La mise à l'encaissement du chèque est réalisée le 5 de chaque mois.
- L'association ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des Services souscrits par l'adhérent si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.
- Les paiements effectués par l'adhérent ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par l'association.
- A titre dérogatoire, le prix des abonnements annuels et de certaines cartes de cours peuvent être réglés en plusieurs fois à compter de la date de souscription, Il est précisé que la vente est définitive et que l'intégralité du prix de l'abonnement est dû au jour de sa souscription, même si son paiement intervient en plusieurs fois.
- Aucun remboursement ne sera effectué. L'adhérent s'oblige à régler la totalité du prix.
- Tous **nos services peuvent être réglés en paiement comptant ou en facilité de paiement, plusieurs fois sans frais** (sur la durée de validité). Ils peuvent se payer en **espèce, par chèque bancaire, en chèques vacances directement au studio ou par CB** via Bsport.
- En cas de paiement échelonné, le règlement de l'intégralité de l'abonnement est dû. Le montant total de la carte de cours/abonnement est, sans exception dû en intégralité à l'association Acrobatik Dance dès le premier paiement. De ce fait vous ne pouvez bloquer ou interrompre les paiements programmés.
- Les Offres promotionnelles proposées à certaines périodes de l'année sont valables jusqu'aux dates indiquées, elles sont non échangeables, non remboursable et non cumulables.
- **Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».**

LES CARTES DE COURS ET ABONNEMENTS :

- Les cartes de cours et les abonnements sont nominatifs et ne sont valables que pour leur titulaire.
- Le règlement d'un abonnement doit être versé en totalité au moment de l'inscription.
- Une cotisation annuelle de 20 € sera à régler au moment de l'inscription.
- Le paiement d'un abonnement peut être réglé en quatre mensualités maximum par chèques ou en CB sur B-Sport.
- **Tout règlement versé à Acrobatik Dance est définitivement acquis.**
- Les cartes de 10 cours sont valables 4 mois à partir de leur date d'achat.
- Les cartes de 20 cours sont valables 6 mois à partir de leur date d'achat.
- Les cartes de 10, 20 cours et les abonnements ne sont utilisables que pour les cours collectifs.

ABONNEMENTS ANNUELS :

- L'abonnement annuel débute le 1er septembre 2025 et se termine le 31 juillet 2026. Tous les abonnements annuels achetés durant l'année 2025 – 2026 (à partir du 1er septembre 2025) se terminent le vendredi 31 juillet 2026 même en cas d'abonnement annuel acheté en cours d'année.
- Si vous êtes détenteur d'un abonnement, l'inscription à vos cours hebdomadaires se fait en ligne via notre système de réservation.
- **En cas d'absence répété (2 fois de suite) sans annuler 4h à l'avance votre inscription, le système de réservation B-Sport annulera automatiquement votre abonnement pour une durée de 15 jours.** L'abonnement se débloquera de lui-même à la fin de la période d'annulation, il est inutile de faire une demande de déblocage.
- Cette suspension ne peut donner droit à aucune compensation, les annulations de dernière minute, nuisent à la bonne organisation des cours.
- Au moment de l'inscription l'élève doit indiquer le choix de son ou ses cours sur le bulletin d'inscription. Le choix du créneau hebdomadaire effectué par l'élève en début d'année est définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun changement en cours de saison.
- **Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».**

Vous avez le choix entre 3 types d'abonnements :

- 1 cours par semaine.
 - 2 cours par semaine.
 - 3 cours par semaine.
- ➔ Vous pouvez dans l'année basculer d'un abonnement à un autre plus élevé en termes de cours, mais vous ne pourrez pas basculer d'un abonnement à un autre moins élevé.
- ➔ Le différentiel de tarif entre les abonnements sera calculé en déduction faite du montant versé au prorata de l'abonnement annuel
- ➔ En cas d'absence répété (2 fois de suite) sans annuler 4h à l'avance votre inscription, **le système de réservation Bsport annulera automatiquement votre abonnement pour une durée de 15 jours.** L'abonnement se débloquera de lui-même à la fin de la période d'annulation, il est inutile de faire une demande de déblocage.
- ➔ Cette suspension ne peut donner droit à aucune compensation.

RESERVATION :

L'inscription aux cours se fait en ligne via B-Sport. Aucun élève ne sera accepté sans inscription. Acrobatik Dance sera libre de modifier sa plateforme de réservation et/ou de paiement à tout moment sous réserve d'en informer clairement le Client.

Le Client doit préalablement à sa réservation créer un compte privé et personnel sur la Plateforme en renseignant les données demandées. Un seul compte par Client doit être créé.

Les réservations peuvent être effectuées à la dernière minute avant le début du Cours ou Stage ou du Workshop, **sous réserve des places disponibles et si celui-ci n'a pas été annulé faute de participation.** Passé ce délai, l'adhérent pourra contacter l'école par email à inscriptions@acrobatikdance.com afin d'effectuer une demande de réservation. L'association ne garantit pas de réponse dans ce cas.

L'adhérent doit respecter les conditions d'acceptation définies dans le règlement intérieur pour effectuer une réservation.

L'accès aux cours proposés est possible sous réserve d'avoir réservé dans les délais indiqués et dans la limite des places disponibles.

Toute annulation doit être effectuée sur la Plateforme et respecter un délai de préavis :

- - de 4 heures pour les cours réguliers,
- - de 72 heures pour les stages,
- - de sept (7) jours pour les évènements ponctuels comme les anniversaires et ou enterrements de vie de jeune fille.

Le délai de préavis se décompte à partir de l'heure de début du cours ou du stage.

Dans le cas contraire, le cours ou le stage sera décompté de la formule et les sommes correspondantes resteront définitivement acquises à l'association.

Par ailleurs et par correction, l'adhérent s'engage également à prévenir l'école ACROBATIK DANCE par téléphone ou mail de toute annulation.

En cas de versement d'un acompte, celui-ci restera définitivement acquis à l'association en cas d'annulation qu'elle ait été effectuée dans les délais mentionnés ci-dessus ou non.

Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

En fonction de l'affluence de certains cours, Acrobatik Dance se réserve le droit de modifier la thématique du cours afin d'adapter l'offre de cours à la fréquentation de ceux-ci.

Aucun remboursement ni report de cours (à la demande de l'élève) ne sera effectué, quel qu'en soit le motif. Une absence à un ou plusieurs cours ne donne lieu à aucun « rattrapage de cours ».

Périodes de fermeture de l'association :

Acrobatik Dance sera fermé pendant les périodes suivantes – **sous réserve de modifications** :

- Du 27 octobre au 2 novembre 2025.
- Du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026.
- Du 9 au 15 février 2026.
- Du 23 mars au 6 avril 2026.
- Il n'y a pas cours les jours fériés.
- Du 1^{er} au 30 août 2026.

Les jours de fermeture sont pris en compte dans la durée de validité des cartes d'abonnements et des abonnements annuels.

Ces dates de fermeture sont indicatives et pourront être modifiées selon la fréquentation des cours.